

06 2018

MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN GRANDE RÉGION

L'IMPOSSIBLE ÉQUATION ?

L'ensemble transfrontalier formé par la Grande Région, regroupant la Wallonie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, l'espace lorrain au sein du Grand Est et le Luxembourg, bénéficie d'une **situation géographique privilégiée en Europe, au cœur de « l'arc métropolitain européen »**.

Ce vaste espace de développement métropolitain, reliant Londres à l'Italie du Nord, en passant par l'Europe rhénane, compte parmi les espaces les plus densément peuplés de l'Union Européenne.

Cette position privilégiée au cœur de l'Europe, sur les principaux axes de transport transeuropéens a permis à la Grande Région de connaître **un développement économique prospère**, d'abord industriel autour du fer et du charbon, puis plus récemment sur les dynamiques métropolitaines, notamment autour de Luxembourg, de l'axe Tournai-Namur-Liège et de l'espace rhénan (Coblence-Mayence-Ludwigshafen).

Ce développement économique a notamment été permis par une croissance démographique qui a permis de fournir la main-d'œuvre dont les économies des

différents versant avaient besoin.

Mais aujourd'hui, **la Grande Région aborde un tournant** : les projections démographiques réalisées sur chaque versant montrent que le vieillissement de la population, généralisé en Europe, ne va faire que s'amplifier et la Grande Région n'y échappera pas.

Alors que la croissance économique reposait en partie sur la dynamique démographique, **ces perspectives interrogent ce modèle de développement et posent notamment la question de la viabilité de ce modèle pour les décennies à venir :**

- Quelle est l'ampleur des mutations démographiques annoncées ?
- De quels leviers dispose-t-on pour répondre demain, aux besoins de main-d'œuvre des différents versants ?
- Dans un espace marqué par d'importants flux transfrontaliers, quel sera l'impact de ces mutations démographiques sur l'équilibre d'un marché du travail transfrontalier qui constitue l'un des principaux moteurs du développement économique de la Grande Région ?

1 UN BILAN DÉMOGRAPHIQUE CONTRASTÉ

Entre 2000 et 2014, la Grande Région a connu une croissance moyenne de sa population de l'ordre de 2,7 %. Cette croissance modérée, voir faible, cache d'importantes disparités entre ses composantes.

Entre le Luxembourg, qui connaît sur cette période une des croissances démographiques les plus intenses d'Europe avec +29 % de croissance, et la Sarre (-8 % soit -71 000 habitants), le contraste est saisissant. Entre ces deux extrêmes, la Wallonie poursuit sa croissance démographique à un rythme moins soutenu que le Luxembourg (+7% sur la période) mais à un rythme comparable à celui de l'Alsace. Elle enregistre, en volume, les gains les plus importants de la Grande Région (+196 000 habitants). La population de la Rhénanie-Palatinat, de la Lorraine comme de la Champagne-Ardenne reste peu ou prou stable.

Ces évolutions s'accompagnent partout d'un **phénomène généralisé de vieillissement de la population**, lié à une croissance significative des populations de 65 ans et plus qui s'accompagne, sauf au Luxembourg, d'une baisse ou une stabilisation des populations jeunes de moins de 15 ans.

Pour les populations de 15 à 64 ans, dites « en âge de travailler », les évolutions sont plus contrastées. Elles continuent d'augmenter au Luxembourg, en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie où elles contribuent au dynamisme de l'emploi. En Sarre, la baisse de la population est principalement liée à cette

classe d'âge, d'où **des tensions sur le marché du travail sarrois** qui freinent sa dynamique économique en raison d'un besoin de main-d'œuvre non satisfait. Même tendance en Lorraine, mais contrairement à la Sarre, ce repli semble plus lié à l'impact de la crise de 2008 (pertes d'emploi, déficit migratoire) qu'au vieillissement de la population.

Au niveau de la Grande Région, si la population en âge de travailler est pratiquement stable, la baisse de la population des moins de 15 ans est préoccupante pour l'avenir.

Évolution population 1999-2014



2 LA GRANDE RÉGION À L'AUBE D'UN NOUVEAU CYCLE DÉMOGRAPHIQUE

Les projections de population 2015-2050 (Eurostat) montrent que les perspectives de croissance de la population de la Grande Région restent modestes (+4% à l'horizon 2050).

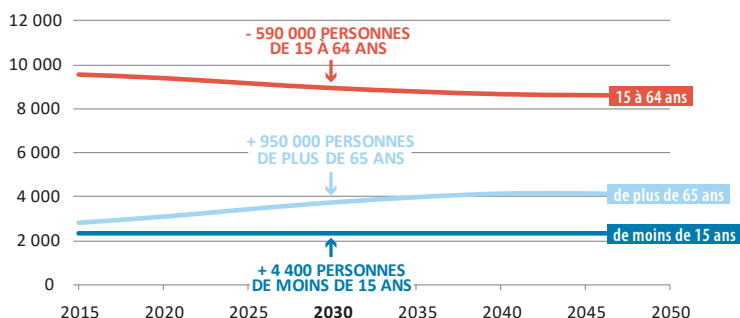
Cette croissance s'accompagnerait d'une **importante transformation de la pyramide des âges** au profit des populations plus âgées. En effet, la Grande Région pourrait compter 950 000 personnes de plus de 65 ans à l'horizon 2050 mais perdrait concomitamment près de 600 000 personnes de 15 à 64 ans alors même que la population des moins de 15 ans resterait quasi-stable.

Si ces dynamiques devaient se confirmer, **La Grande Région serait, aujourd'hui, à l'aube d'un nouveau cycle démographique**, dans lequel la croissance se concentrerait sur les 65 ans et plus, mais serait absente chez les 15-64 ans (gisement de la

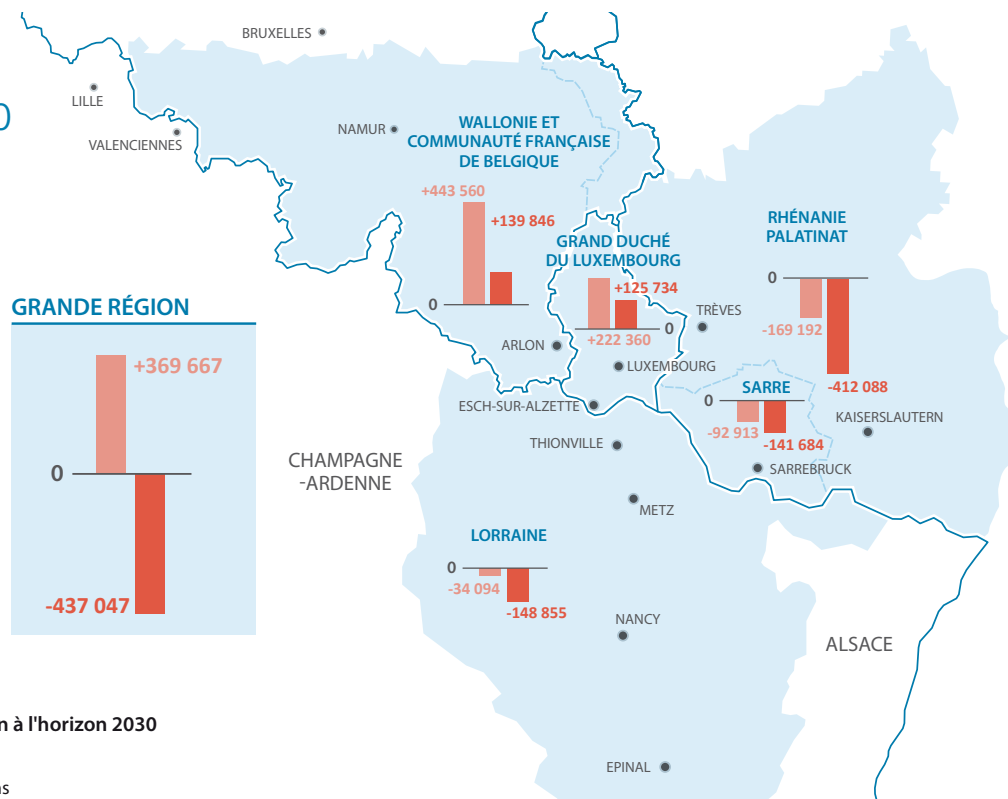
population active) avec pour conséquence des déséquilibres forts entre les actifs et les inactifs. Là encore, **de fortes disparités entre les territoires de la Grande Région** sont à attendre. Seul le Luxembourg pourrait échapper à ce phénomène en raison de la dynamique de son marché du travail

et de sa forte attractivité sur les 18-35 ans. En Sarre comme en Rhénanie-Palatinat, la barre des 80 inactifs (moins de 15 ans et plus de 65 ans) pour 100 personnes en âge de travailler pourrait être franchie dès 2030 et 2035 contre 52 pour 100 en 2015).

Évolution projetée de la population par tranches d'âges (en milliers)



Évolution population à l'horizon 2030



Évolution de la population à l'horizon 2030

- Population
- Population des 15 à 64 ans

3 QUEL IMPACT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN GRANDE RÉGION ?

Compte tenu de la baisse attendue de la population en âge de travailler, il convient de s'interroger à travers trois facteurs - le taux d'activité, le taux de chômage et la durée du travail - sur la capacité de la population à répondre à terme aux emplois susceptibles d'être créés.

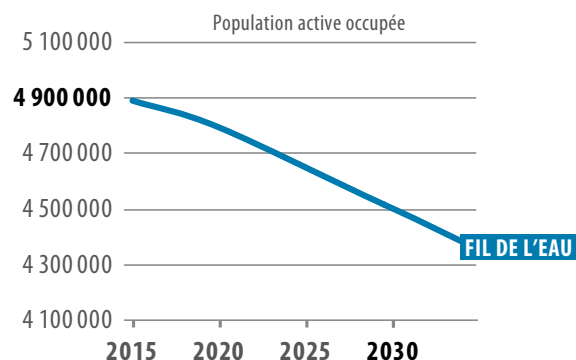
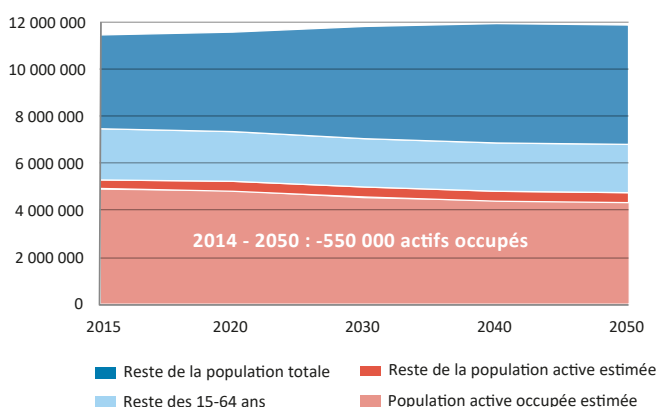
L'impact de la modification de la structure de la population conduit, toute chose égale par ailleurs, à **une baisse de -400 000 actifs occupés à l'horizon 2030 sur la Grande Région.**

Cette baisse suppose que le comportement des individus par rapport au marché du travail reste inchangé (taux d'activité), que la législation sur la durée du travail ne soit pas modifiée et que les taux

de chômage restent à leur niveau actuel dans chacun des versants de la Grande Région.

Ce scénario est appelé « au fil de l'eau ».

Scénario Fil de l'eau : évolution des composantes de la population



Précisions méthodologiques : de la population à la population active occupée et à l'emploi

Afin de mesurer l'impact de ces mutations sur le marché du travail, il faut parvenir à projeter la population active occupée à partir des évolutions démographiques attendues. Plusieurs variables sont à prendre en compte et rendent la prospective délicate mais l'ensemble nous renseigne sur les tendances à l'œuvre.

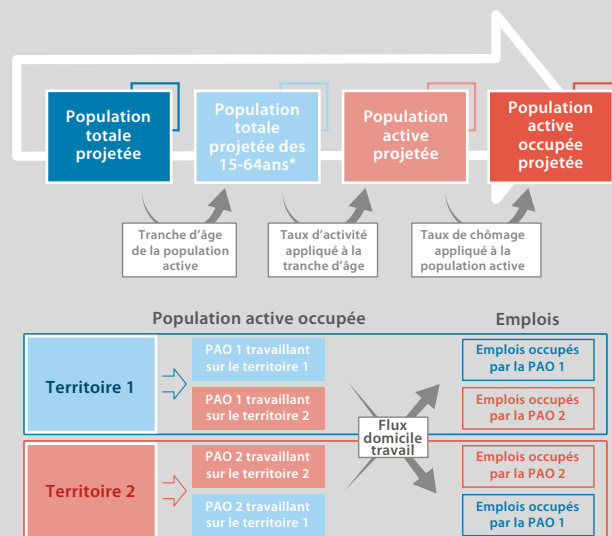
Dans un premier temps, la structure par âge nous renseigne sur la population en âge de travailler (15-64 ans), constituant un gisement potentiel de main-d'œuvre.

Le taux d'activité définit la population active soit la part des personnes effectivement présentes sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi). Dans la Grande Région, le taux d'activité est en moyenne de 71,1% mais varie de 64,4 % en Wallonie à 76,6 % en Rhénanie-Palatinat. La Lorraine se situe légèrement au-dessus la moyenne Grande Région (71,8%).

Pour faire ensuite le lien avec l'emploi, il faut d'abord estimer la population active occupée en isolant les actifs sans emploi, en appliquant le taux de chômage.

La difficulté du passage de la population active occupée à l'emploi vient du fait que les territoires de résidence des actifs occupés et les territoires de l'emploi peuvent être en partie dissociés comme le montrent, dans la Grande Région, les

flux transfrontaliers. Malgré tout, à l'échelle de la Grande Région, la correspondance actifs occupés – emplois se vérifie globalement, avec 1000 actifs occupés pour 995 emplois en 2013. Cela signifie que la majorité des actifs occupés de la Grande région y travaillent, les échanges avec le reste du territoire européen étant globalement équilibrés.



4 QUELS FACTEURS POURRAIENT ENRAYER LA BAISSÉ PROGRAMMÉE DES ACTIFS ?

Trois facteurs sont susceptibles de corriger la baisse de la population active occupée : l'allongement de la durée de la vie active, la hausse du taux d'activité et la diminution du chômage. Pour mesurer l'effet levier de ces facteurs, trois scénarios ont ainsi été testés.

L'allongement généralisé de la durée de vie active à 67 ans comme c'est déjà le cas en Allemagne. La population active occupée pourrait dans ce cas continuer d'augmenter jusqu'en 2020 mais resterait insuffisante pour enrayer la baisse à l'horizon 2030 (-164 000 actifs occupés).

La mesure permettrait cependant de réduire de plus de moitié le recul par rapport au scénario fil de l'eau.

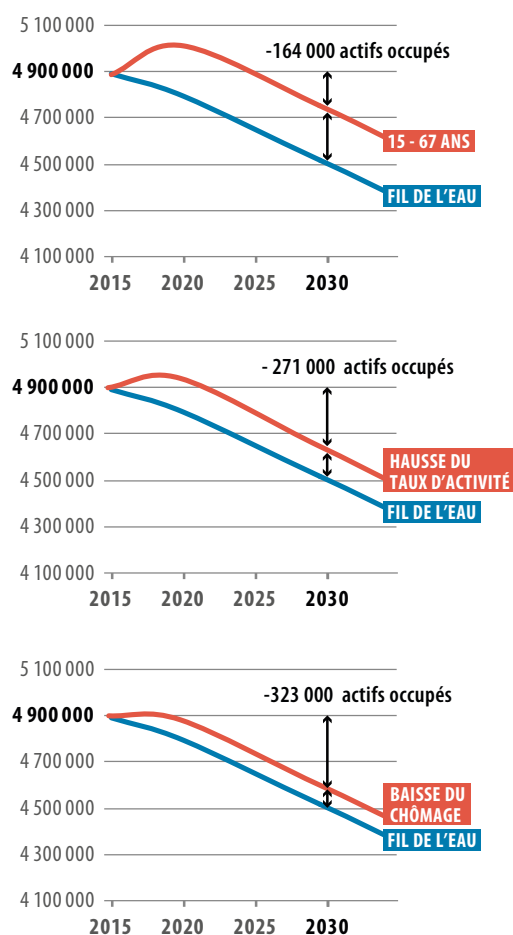
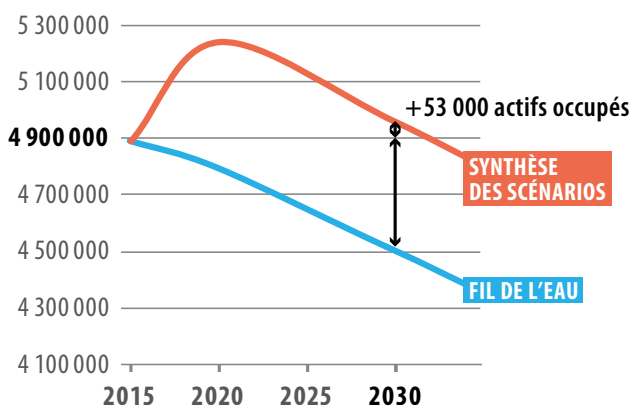
La hausse de 2 points du taux d'activité dans chacun des versants permettrait de limiter la baisse à 271 000 actifs occupés à l'horizon 2030.

La hausse de la population active occupée serait de plus courte durée que pour l'allongement de la durée de vie active avec un retour au niveau de 2015 dès le début des années 2020.

Concernant **la baisse du taux de chômage**, le taux de chômage est proche du plein emploi en Rhénanie-Palatinat et ne permet pas d'envisager une diminution uniforme pour l'ensemble des versants de la Grande Région.

Nous avons retenu un taux de chômage inchangé en Rhénanie-Palatinat à 4 %, une baisse comprise entre de 0,8 point et 2 points selon les versants.

Cette baisse permettrait de maintenir le niveau de population active occupée à son niveau actuel jusqu'en 2020 mais conduirait à une baisse de -323 000 actifs occupés en 2030.



Si les 3 facteurs étaient cumulés, le gain en nombre d'actifs occupés en 2030 serait limité (+53 000 actifs occupés) et serait en repli par rapport à 2015 dès 2032.

Face à un phénomène à très forte inertie, il est clair que ces perspectives démographiques sont susceptibles de constituer un frein voire un obstacle aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et à la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires de la Grande Région.

5 UN ÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL QUI REPOSE À L'HEURE ACTUELLE SUR LES FLUX TRANSFRONTALIERS

En 2015, l'équilibre du marché du travail transfrontalier est assuré par une **logique de « vases communicants »** : deux territoires, la Wallonie et la Lorraine, génèrent un flux sortant important (360 000 travailleurs) à destination de territoires où la démographie locale, parce qu'elle ne permet pas de répondre aux besoins de l'économie, génère un besoin de main-d'œuvre extérieure.

En Grande Région, la Sarre et le Luxembourg ont ainsi besoin de près de 213 000 travailleurs frontaliers pour équilibrer leur marché du travail :

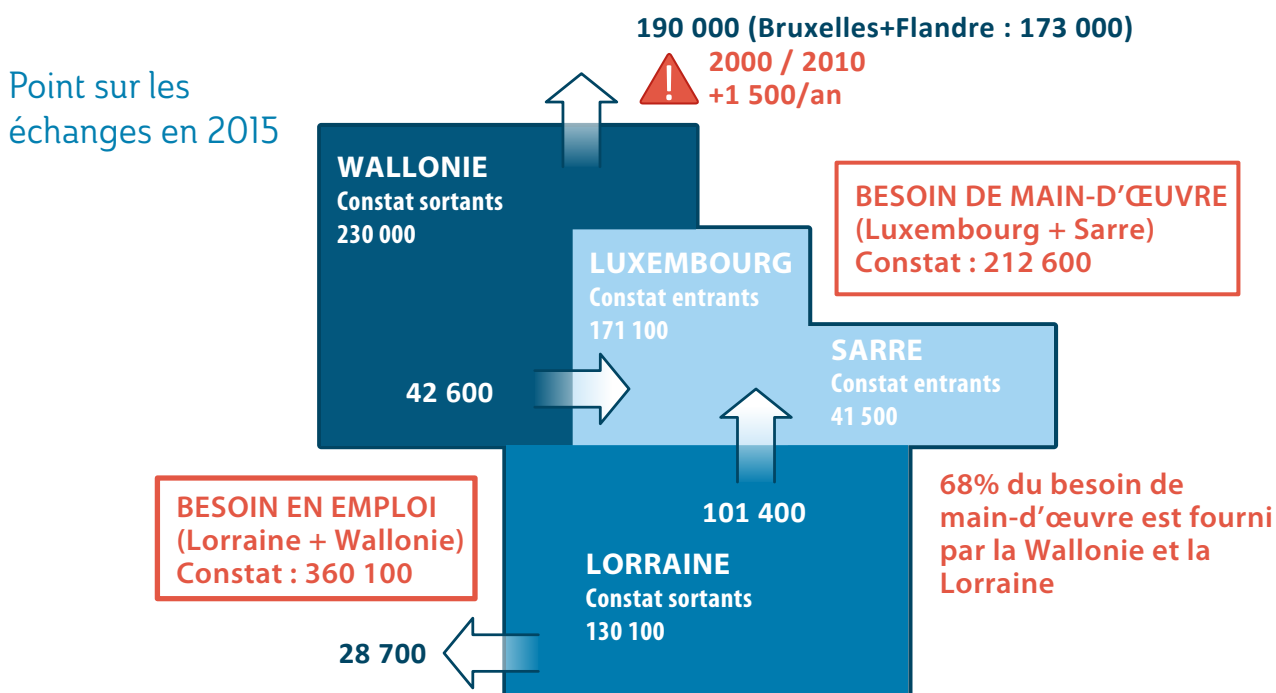
- **Au Luxembourg**, parce que malgré son dynamisme, **la démographie luxembourgeoise ne suffit pas à suivre le rythme de la croissance économique**, qui demande toujours plus d'actifs ;
- **En Sarre**, parce que **les effets du vieillissement génèrent un besoin de renouvellement de la population active** que la démographie sarroise, entrée dans un cycle de décroissance, ne peut assurer.

Sur la période récente, l'analyse des flux montre ainsi la forte contribution de la Lorraine et la Wallonie à l'équilibre du marché

du travail transfrontalier : sur les 213 000 travailleurs frontaliers que comptent le Luxembourg et la Sarre, près de 70% sont originaires, soit de Lorraine, qui contribue à elle seule pour près de la moitié du besoin (48%), soit de Wallonie (20%).

Dès lors, si l'on combine ces facteurs de régulation aux projections démographiques qui se dessinent pour la Grande Région, quelle pourrait être la situation du marché du travail transfrontalier d'ici 15 ou 20 ans ?

Le modèle que nous connaissons peut-il continuer à fonctionner ?



6 L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À HORIZON 2030 : UNE ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

Si l'on projette les tendances actuelles jusqu'en 2030, qui reste un horizon relativement proche, la croissance économique projetée au Luxembourg accentuera un besoin de main-d'œuvre que la seule dynamique démographique luxembourgeoise ne pourra satisfaire. En Sarre, le besoin de renouvellement des actifs ne fera que s'accroître.

Les dynamiques endogènes ne suffisant donc pas à couvrir les besoins, l'espace luxo-sarrois sera toujours plus dépendant à la main-d'œuvre frontalière.

Avec toutefois une évolution de taille : l'effet démographique sera tel en Sarre, que le besoin de main-d'œuvre du Land allemand (+80 à +130 000 frontaliers) sera supérieur

au besoin de main-d'œuvre luxembourgeois (+40 à +70 000 frontaliers).

Dans ces conditions, les capacités futures de la Lorraine et la Wallonie à répondre aux besoins du Luxembourg et de la Sarre seront déterminantes pour maintenir l'équilibre du marché du travail transfrontalier.

Or, les perspectives réalisées montrent que la démographie wallonne fournira peu d'actifs supplémentaires (+30 000) qui pourraient être en grande partie captés par l'influence grandissante de Bruxelles, tandis que la Lorraine pourrait compter 110 000 navetteurs sortants supplémentaires. Sur le papier, le modèle actuel serait poussé à l'extrême limite de ses

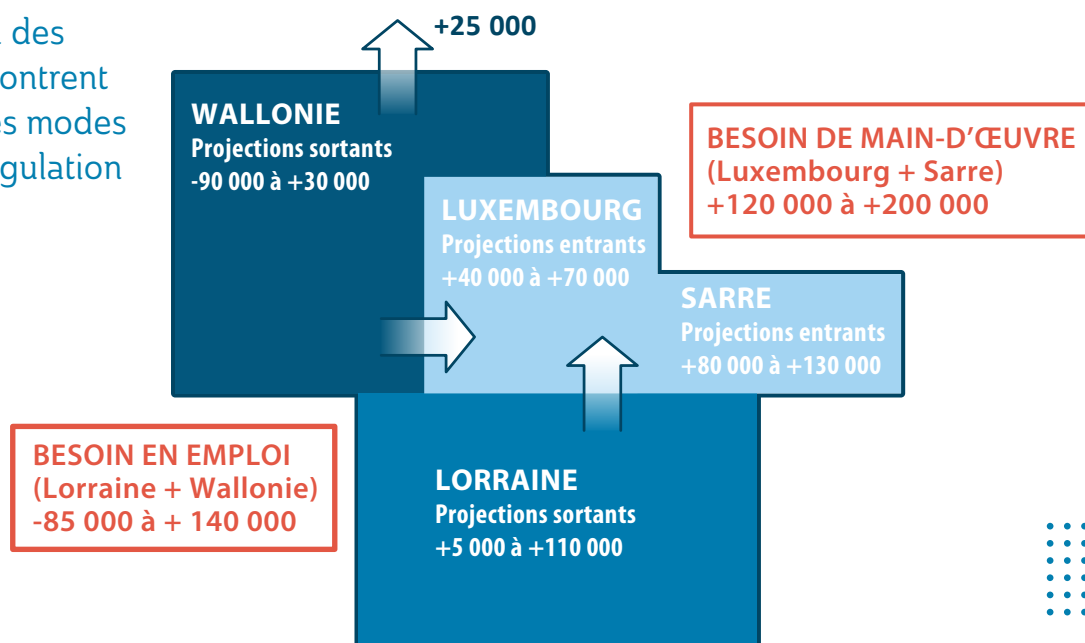
capacités, rendant l'équilibre du marché du travail très fragile.

En effet, la réponse aux besoins de main-d'œuvre impliquerait notamment :

- Que tous les actifs lorrains supplémentaires se rendent au Luxembourg ou en Sarre ;
- Que la Lorraine ne connaisse pas d'amélioration significative de sa situation économique, qui réduirait d'autant le volume de frontaliers supplémentaires.

Dans ces conditions, si rien n'est mis en œuvre pour anticiper cette situation, **le modèle actuel de régulation du marché du travail transfrontalier pourrait atteindre ses limites d'ici 2030.**

La projection des tendances montrent les limites des modes actuels de régulation



Les évolutions récentes, mais surtout les mutations à venir, par leur ampleur, confirment une situation « hors normes » de la Grande Région, qui va devoir répondre à un immense défi de trouver une main-d'œuvre suffisante pour accompagner simultanément la croissance économique luxembourgeoise et le renouvellement des actifs allemands.

Alors que les Lander allemands de la Grande Région sont déjà engagés dans un nouveau cycle démographique, la Lorraine et la Wallonie, par leur démographie,

ont permis d'assurer l'équilibre du marché du travail transfrontalier. Mais demain, les données issues des projections montrent que les mécanismes de « transferts » actuels ne seront plus en capacité de répondre aux besoins des différentes composantes territoriales.

Il devient donc urgent, pour la Grande Région, de prendre la mesure de ces enjeux et de penser son développement autour notamment :

- De stratégies concertées et d'actions coordonnées : mobilité, langues, formation, TIC, etc. ;

- Des investissements conjoints dans le cadre d'une stratégie de co-développement transfrontalier;
- D'une nécessité urgente d'agir : les mutations annoncées rendent incertain la poursuite du modèle actuel de régulation au-delà de 2030-2035...

De quoi faire du transfrontalier en Grande Région, non plus une question majeure, mais bel et bien « LA » question prioritaire, nécessitant une mobilisation forte de tous les acteurs.

**sillon
lorrain**
pôle métropolitain
européen



Michaël VOLLOT
03 55 26 00 24
mvollot@agape-lorrainenord.eu
www.agape-lorrainenord.eu



Marie-Charlotte DEVIN
03 87 21 99 06
mcdevin@aguram.org
www.aguram.org



Francis HESS
03 83 17 42 49
francis_hess@agencescalen.fr
www.agencescalen.fr